

**COMMISSION COMMUNALE D'AMENAGEMENT FONCIER  
DE THENELLES (AISNE)**

**Séance du 11 octobre 2016**

L'an 2016, le 11 octobre, à 14h00, la Commission Communale d'aménagement foncier de THENELLES, instituée par délibération de la Commission permanente du conseil général du 26 septembre 2011, s'est réunie en mairie de THENELLES, sous la présidence de M. Jean-Luc HAMOT, Commissaire Enquêteur. Sur convocation régulière :

**Etaient présents :**

Titulaires (votants)

- Mmes Marie-France BOUYENVAL, représentant la commune de Thenelles ;  
Catherine DZUNDZA, fonctionnaire au Conseil Départemental (Voirie départementale) ;  
Françoise MINETTE, représentant les exploitants agricoles ;  
Virginie DUPONT, personne qualifiée FFPNP.
- MM. Jean-Luc HAMOT, commissaire enquêteur, Président de la Commission ;  
Gérard DIEUDONNE, maire de Thenelles ;  
Laurent BLEUSE, représentant les exploitants agricoles ;  
Thierry CAVENNE, représentant les exploitants agricoles ;  
Francis BRONCHART, représentant les propriétaires.

Suppléants représentant un titulaire absent (votants)

- MM. Philippe DIOT, représentant les propriétaires ;  
Jean-Louis GOURLIN, personne qualifiée FFPNP.

Suppléants (non votants)

- MM. Daniel GODIN, commissaire enquêteur, Président suppléant de la commission ;  
Denis MONAQUE, représentant les exploitants agricoles.

**Etaient absents :**

Titulaires

- MM. Michel POTELET, Conseiller Départemental du Canton de Ribemont, excusé ;  
Sylvain REVE, fonctionnaire au Conseil Départemental (DATEDD), excusé ;  
Alain MIDOUX, délégué du Dir. départemental des finances publiques de l'Aisne, excusé ;  
Cédric RICHEZ, représentant les propriétaires ;  
Didier LESUR, représentant les propriétaires ;  
Guénaël HALLART, personne qualifiée FFPNP, excusé ;  
Jean-Pierre LEDUCQ, personne qualifiée FFPNP, excusé.

Suppléants

- Mmes Florence BONNARD TREVISAN, Conseillère Départementale du Canton de Ribemont, excusée ;  
Yvette CLICHE, représentant la commune de Thenelles ;  
Sabine CORCY, fonctionnaire au Conseil Départemental (DATEDD), excusée ;
- MM. Romuald DEVAUX, représentant la commune de Thenelles ;  
Laurent LEFEBVRE, fonctionnaire au Conseil Départemental (DATEDD), excusé ;  
Olivier SIMEON, représentant les exploitants agricoles, excusé ;  
Olivier ISRAEL, représentant les propriétaires ;  
Bruno STOOP, personne qualifiée FFPNP, excusé ;  
David FRIMIN, personne qualifiée FFPNP, excusé.

- o - o - o -

Mme Christine VILLETTE, responsable de l'aménagement foncier au Conseil départemental, assure le secrétariat de la Commission.

- o - o - o -

❖ **Vérification du quorum**

Le Président ouvre la séance et demande à Mme Christine VILLETTE de vérifier que la Commission réunit les conditions nécessaires pour délibérer valablement, en application de l'article R.121-5 du code rural et de la pêche maritime.

La Commission peut délibérer valablement.

JLH  
ew

❖ **Tour de table et présentation des membres de la CCAF et du cabinet de géomètre**

Le cabinet de géomètre retenu par le Département suite à la procédure d'appel d'offre est le cabinet AXIS-Conseils, dont le siège est à Orléans. Le chef de projet est M. Stéphane LEJEUNE.

❖ **Présentation de la méthode adoptée par le cabinet de géomètre**

M. Philippe CACHOD, gérant du cabinet AXIS Conseils, présente la méthodologie qui sera pratiquée par le géomètre.

Il demande au Département de communiquer les coordonnées du chef de projet aux membres de la CCAF.

❖ **Dates pour les réunions en vue d'établir le classement des terres**

Après discussion, il est convenu de fixer les 22, 23 et 24 novembre 2016 pour les réunions de sous-commission et les réunions des exploitants par secteur.

- o - o - o -

L'ordre du jour étant épuisé à 16h00, le Président de la Commission lève la séance et de ce ci-dessus, il a été dressé le présent procès-verbal.

Le Président  
Jean-Luc HAMOT



La Secrétaire,  
Christine VILLETTE

